



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 33345 B1** (51) Cl. internationale : **C02F 3/28; C02F 103/00**

(43) Date de publication :
01.06.2012

(21) N° Dépôt :
34427

(22) Date de Dépôt :
06.12.2011

(30) Données de Priorité :
07.05.2009 IT BO2009A000280

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :
PCT/IB2010/052000 06.05.2010

(71) Demandeur(s) :
FOSSAECO S.R.L., Via Piè Fritta 4 I-40025 Fontanelice (Bologna) (IT)

(72) Inventeur(s) :
FIORALLI, Davide ; AMADORI, Roberto

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(54) Titre : **INSTALLATION DE TRAITEMENT DE FLUIDES**

(57) Abrégé : L'invention porte sur une installation de traitement de fluide, en particulier pour des fluides (1, 2) ou des eaux usées provenant d'égouts domestiques (3, 4), laquelle installation comprend un contenant ou élément unique (5) qui peut être enfoui, divisé en une première chambre (6) comprenant un premier compartiment (6a) pour recevoir des premiers fluides (1) ou eaux noires, comprenant une ouverture inférieure (7) permettant à des composants lourds de tomber dans un second compartiment de traitement (6b) formé par la zone inférieure du contenant (5) ; une deuxième chambre (8) pour recevoir et traiter des seconds fluides (2) ou eaux ménagères, la deuxième chambre étant séparée des deux compartiments (6a, 6b) de la première chambre (6) et positionnée au dessus du second compartiment (6b), la deuxième chambre (8) comprenant des parois (8a, 8b) qui donnent sur le second compartiment (6b), de telle sorte qu'elle est partiellement immergée dans les premiers fluides (1), et une troisième chambre (9) pour le mélange et la délivrance en sortie des fluides traités (1a, 2a), positionnée entre la première chambre (6) et la deuxième chambre (8) et reliée à celles-ci par des ouvertures respectives (9a, 9b) menant dans la troisième chambre (9) en différents points ; la troisième chambre (9) présente une

ouverture unique (9c), pour l'évacuation vers l'extérieur du contenant (5), reliée à un tuyau d'évacuation de fluide unique (10).

RÉSUMÉ

Une installation de traitement de fluides, en particulier pour des fluides (1, 2) ou des eaux usées en provenance des canalisations domestiques (3, 4) comprend un élément unique ou conteneur (5), pouvant être
5 enterré, divisé en une première chambre (6) comprenant un premier compartiment (6a) destiné à recevoir les premiers fluides (1) ou eaux noires, comprenant une ouverture sur le fond (7) permettant aux composants lourds de tomber dans un second compartiment de
10 traitement (6b) représenté par la zone inférieure du conteneur (5) ; une seconde chambre (8) pour recevoir et traiter les seconds fluides (2) ou eaux grises, la seconde chambre étant séparée des deux compartiments (6a, 6b) de la première chambre (6), et étant
15 positionnée au dessous du second compartiment (6b), la seconde chambre (8) comprenant des parois (8a, 8b) donnant sur le second compartiment (6b), de sorte qu'elle soit en partie immergée dans les premiers fluides (1), et une troisième chambre (9) pour mélanger et évacuer
20 les fluides traités (1a, 2a), positionnée entre la première chambre (6) et la seconde chambre (8) et reliée à ces dernières par des ouvertures respectives (9a, 9b) menant à la troisième chambre (9) en différents points ; la troisième chambre (9) comprenant une ouverture unique
25 (9c) permettant le drainage vers l'extérieur du conteneur (5) et reliée à un unique tuyau de drainage de fluides (10).

01 JUN 2012

« Installation de traitement de fluides »

DESCRIPTIONChamp d'application technique

La présente invention se rapporte à une installation de traitement de fluides, et plus particulièrement à une installation pour le traitement primaire des eaux usées domestiques.

État de la technique antérieure

Actuellement, les fluides susmentionnés provenant des canalisations domestiques ou des eaux usées sont principalement divisés en deux catégories, les « eaux noires » et les « eaux grises ».

Les eaux noires proviennent des toilettes, alors que les eaux grises proviennent des autres équipements domestiques (machines à laver, lave-vaisselles, éviers et lavabos, douches, etc.), ces deux types d'eau possédant des propriétés chimiques différentes (autrement dit, elles sont aussi composées d'une mousse grasse et/ou savonneuse).

Ces deux types de fluide, ayant des propriétés chimiques différentes, doivent d'abord être traités de différentes manières avant d'être finalement rejetés dans les principales canalisations du domaine public, ayant été davantage purifiés en retirant les composants organiques et les agents chimiques qui pourraient endommager les canalisations.

C'est pour cette raison que les canalisations situées à la sortie des foyers sont séparées et transportent les fluides respectifs dans deux éléments séparés et différents : une fosse septique de type « Imhoff » pour

les eaux noires et un séparateur de graisses pour les eaux grises.

À un niveau structurel, la fosse Imhoff (habituellement fabriqué en PVC) comporte un conteneur cylindrique qui
5 peut être enterré et qui est monté avec un couvercle de fermeture (sur lequel habituellement il est possible de marcher) avec un ou plusieurs regards pour la maintenance et l'inspection (habituellement au moins deux regards).

10 Le conteneur comprend :

- un premier canal d'entrée pour les eaux noires (relié à la canalisation domestique respective) qui arrive à
- une préchambre possédant des ouvertures situées au fond de celle-ci qui permettent aux matériaux organiques
15 les plus lourds (sédiments ou boues) de tomber au fond du conteneur où la « digestion » se déroule, autrement dit, la fermentation anaérobie permettant aux substances organiques d'être transformées en eau, dioxyde de carbone et méthane ou biogaz ;
- 20 - un second canal de sortie situé habituellement sur le côté opposé du conteneur par rapport au premier canal, relié à un tuyau externe menant aux principales canalisations.

Le séparateur de graisses, à son tour, est un
25 séparateur, c'est-à-dire, un conteneur (habituellement aussi réalisé en PVC) qui peut être enterré et qui comprend un premier canal d'entrée relié à la canalisation domestique respective, permettant aux eaux grises de parvenir au conteneur, étant une chambre
30 unique, agissant comme une chambre de décantation, puisque les substances lourdes se retrouvent directement

au fond, pendant que les substances plus légères et huileuses restent à la surface.

Un second canal assurant le drainage de l'eau décantée, avec son entrée de filtration de fluide positionnée au fond du conteneur, est relié à un tuyau externe correspondant qui est habituellement relié à la conduite d'évacuation de la fosse Imhoff menant, par la suite, aux principales canalisations.

Le séparateur de graisses possède aussi des couvercles ou des regards servant à l'inspection et au nettoyage ou à l'extraction des substances graisseuses du conteneur.

En se basant sur cette brève description, il est évident que l'obtention d'une fosse biologique complète destinée à la purification des eaux noires et des eaux grises nécessite une installation complexe (deux excavations et deux opérations de raccordement) aux dimensions significatives, située à proximité des habitations et ayant des coûts globaux élevés.

À cela s'ajoute une quantité non négligeable d'éléments particuliers nécessaires à l'ensemble des raccordements entre les canaux de sortie à partir des habitations et les fosses ainsi que les séparateurs et, respectivement entre ces derniers et les canalisations principales.

Un autre inconvénient est la présence de nombreux regards d'inspection dans les deux conteneurs en objet, comportant un travail de nettoyage régulier relativement long et coûteux sur ceux-ci.

Description de l'invention

Le but de cette invention est donc de maîtriser ces inconvénients en proposant une installation de traitement de fluides, plus particulièrement pour le

traitements des fluides provenant des canalisations domestiques, des eaux noires et des eaux grises, ayant une structure compacte pouvant garantir les deux types de traitement en installant un seul élément.

5 Par conséquent, cette invention accomplit cet objectif en proposant une installation de traitement de fluides, en particulier une installation pour le traitement des fluides provenant des canalisations domestiques ou des eaux usées et qui comprend les caractéristiques
10 techniques décrites dans une ou plusieurs des revendications jointes.

Brève description des dessins

Les caractéristiques techniques de l'invention, en référence aux objectifs susmentionnés, sont clairement
15 décrites dans les revendications ci-après et leurs avantages apparaissent plus clairement à partir de la description détaillée qui suit, en référence aux dessins proposés qui illustrent un mode de réalisation préféré de l'invention fournis simplement à titre d'exemples sans
20 réduire l'étendue du concept inventif et dans lesquels :

la figure 1 représente un dessin vue de dessus d'une installation de traitement de fluides pour le traitement des fluides provenant des canalisations domestiques ou des eaux usées ;

25 la figure 2 représente une vue de dessus schématique de l'installation indiquée à la figure 1 comportant des parties coupées afin de mieux illustrer les autres ;

la figure 3 représente une section transversale d'après la ligne III - III de la figure 2 ;

30 la figure 4 représente une section transversale d'après la ligne IV - IV de la figure 2 ;

la figure 5 représente une vue de dessus d'un élément de couverture du conteneur composant l'installation de traitement ;

La figure 6 représente une section transversale d'après
5 la ligne VI - VI de la figure 5 ;

Description détaillée des modes de réalisation préférés
de l'invention

En référence aux dessins fournis, et en se référant en particulier à la figure 1, l'installation, selon cette
10 invention, est employée pour le traitement de fluides, en particulier des fluides 1 et 2 ou des eaux usées en provenance des canalisations domestiques 3 et 4.

Plus précisément, lesdits fluides 1 et 2 ou les eaux usées provenant des canalisations domestiques sont
15 principalement divisés en deux catégories, les « eaux noires » et les « eaux grises ».

Les eaux noires, indiquées par le point 1 et transportées dans la canalisation 3, proviennent des toilettes, alors que les eaux grises, indiquées par le
20 point 2 et transportées dans la canalisation 4, proviennent des autres équipements domestiques (machines à laver, lave-vaisselles, éviers et lavabos, douches, etc.), et possèdent des propriétés chimiques différentes (autrement dit, elles sont aussi composées d'une mousse
25 grasse et/ou savonneuse).

Ces deux types de fluides 1 et 2 ayant des propriétés chimiques différentes doivent d'abord être traités de différentes manières avant d'être finalement rejetés dans les canalisations du domaine public 11, c'est-à-dire
30 avoir été davantage purifiés en retirant les composants organiques et les agents chimiques qui pourraient

endommager les canalisations.

Comme il est aussi indiqué dans les figures 2 à 4, l'installation selon l'invention se compose principalement d'un élément unique ou conteneur 5, qui
5 peut être enterré, substantiellement divisé en trois chambres principales 6, 8 et 9.

La première chambre 6 est divisée en un premier compartiment 6a destiné à recevoir les premiers fluides 1 ou les eaux noires en provenance de la canalisation 3,
10 et possède une ouverture sur le fond 7, permettant aux composants lourds de tomber dans un second compartiment 6b pour le traitement ou la « digestion » des composants, constitué par la zone inférieure du conteneur 5.

15 La seconde chambre 8 est conçue pour recevoir et traiter les seconds fluides 2 ou les eaux grises provenant de la canalisation 4 correspondante. Cette seconde chambre 8 est séparée des deux compartiments 6a, 6b formés par la première chambre 6 et est positionnée au-dessus du
20 second compartiment 6b.

Comme l'indiquent les figures 3 et 4, la seconde chambre 8 comporte des parois 8a, 8b donnant sur le second compartiment 6b de sorte qu'elle est en partie immergée dans les premiers fluides 1 (le pourquoi est expliqué en
25 détail par la suite).

La troisième chambre 9 permet le mélange et l'évacuation des fluides traités 1a, 2a, c'est à dire, ceux ayant été purifiés des composants lourds, pour les eaux noires, et des composants huileux et gras, pour les eaux grises.

30 Cette troisième chambre 9 est positionnée au centre dans le conteneur 5, entre la première chambre 6 et la

seconde chambre 8 et est reliée à celles-ci par des ouvertures correspondantes 9a, 9b menant à la troisième chambre 9 en différents points.

5 La troisième chambre 9 comporte aussi une unique ouverture 9c permettant l'évacuation à l'extérieur du conteneur 5, reliée à un seul tuyau 10 assurant la connexion à la canalisation principale 11 pour les fluides ou les eaux usées.

10 Plus en détail, la première chambre 6 comprend un premier tuyau de filtration 13 pour l'évacuation des premiers fluides traités 1 vers la troisième chambre 9, situé dans le second compartiment 6b et fixé à une paroi de la troisième chambre 9.

15 Le premier tuyau 13 comprend une entrée 13a située à la hauteur H13, par rapport au fond 5a du conteneur 5, se trouvant au-dessus de la hauteur H7 de l'ouverture 7 du premier compartiment 6a.

20 Cette disposition évite le contact entre le premier tuyau 13 et le courant de retour du premier compartiment 6a, permettant seulement au fluide traité d'entrer dans le premier tuyau.

25 Comme la figure 3 le montre clairement, la paroi de fond 6f du premier compartiment 6a est orientée vers le fond 5a du conteneur 5, formant une trémie pour le drainage des premiers fluides 1, c'est-à-dire, les composants les plus lourds, vers l'ouverture 7 (voir la flèche F7 dans la figure 3).

30 Les figures 3 et 4 indiquent comment la seconde chambre 8 peut comporter des premiers orifices 12 pour le passage des vapeurs dans au moins une de ses parois 8a et au moins à une hauteur H12 située au-dessous du

niveau maximum H1 qui peut être atteint par les deux fluides présents dans la première chambre 6 et la seconde chambre 8 : les hauteurs étant à nouveau définies par rapport au fond 5a du conteneur 5.

- 5 Similairement, il est aussi possible de prévoir un ensemble de seconds orifices 12a dans une paroi interne 6g du premier compartiment 6a située à l'opposé de la seconde chambre 8. De nouveau, les seconds orifices 12a doivent être au moins à la hauteur H12 susmentionnée.
- 10 Comme il a été mentionné, la présence des premiers et seconds orifices 12 et 12a permet le passage des vapeurs chaudes émises par les eaux grises, qui habituellement atteignent la seconde chambre 8 à des températures supérieures à la température ambiante (les fluides
- 15 proviennent des canalisations domestiques, des appareils électroménagers, des éviers ou des lavabos et des douches). Cette mesure, avec le passage de la chaleur par rayonnement ou conduction à travers les parois 8a et
- 20 chauds 2, permet aussi une augmentation de la température dans la première chambre 6, et plus particulièrement, c'est évident, dans le second compartiment 6b, mais combinée avec les vapeurs dirigées aussi vers le premier compartiment 6a, la température
- 25 dans la première chambre 6 tend à augmenter plus rapidement et régulièrement.
- Le second compartiment 6b reçoit les composants organiques les plus lourds des eaux noires qui s'accumulent sur le fond 5a et qui sont sujets à un
- 30 processus de fermentation anaérobie (rendu possible grâce à l'action des bactéries présentes dans les

rejets).

Cette fermentation permet aux composants organiques d'être transformés en des produits tels que l'eau, le dioxyde de carbone et le méthane ou le biogaz.

5 Donc, la chaleur provenant de la seconde chambre 8 et ses vapeurs permettent à la température d'être augmentée dans les deux compartiments 6a et 6b, accélérant ainsi le processus de fermentation des composants organiques puisque l'augmentation de la température favorise le
10 développement des bactéries présentes dans le fond 5a.

De plus, la seconde chambre 8 comprend un second tuyau de filtration 14 pour l'évacuation des seconds fluides 2 vers la troisième chambre 9, le second tuyau 14 étant solidaire d'une paroi de la seconde chambre 8 jouxtant la
15 troisième chambre 9.

En particulier, l'entrée 14a du second tuyau 14, destinée aux seconds fluides 2, est située près du fond de la seconde chambre 8. Ceci permet aux fluides traités d'être évacués, alors que les substances grasses et
20 huileuses et la mousse s'accumulent dans la partie supérieure de la chambre 8, flottant jusqu'à leur dilution, dans la mesure où elles peuvent graduellement s'écouler sans endommager les canalisations.

La troisième chambre 9 est substantiellement positionnée
25 au centre du conteneur 5 et son ouverture 9c permettant l'évacuation des fluides traités et mélangés 1a, 2a est située sur un de ses côtés et à une hauteur H9c, par rapport au fond 5a du conteneur 5, de sorte qu'elle garde le niveau maximum L9 pouvant être atteint par les
30 fluides traités et mélangés 1a, 2a dans la troisième chambre 9 en dessous du niveau maximum H1 qui peut être

atteint par les deux fluides 1, 2 dans la première chambre 6 et la seconde chambre 8.

Evidemment, le niveau L9 des fluides traités et mélangés 1a, 2a est déterminé par la position de l'ouverture de drainage 9c dans la troisième chambre 9. Cette caractéristique de construction empêche toute possibilité de contact entre les eaux grises et les eaux noires lors du processus de traitement dans les chambres respectives.

10 Donc, la troisième chambre 9 constitue un autre réservoir de décantation pour les fluides traités entrants 1 et 2 et comprend un troisième tuyau 21 avec son entrée 21a située près du fond de la troisième chambre 9 de telle sorte à séparer et/ou arrêter toute substance flottante encore présente dans les fluides entrants, avant de libérer les fluides mélangés 1a, 2a vers l'ouverture 9c.

La profondeur S9 de la troisième chambre 9, correspondant à l'extrémité supérieure 5b ou au sommet du conteneur 5, est identique à la profondeur S8 de la seconde chambre 8. De cette façon, la zone du second compartiment 9b conserve un volume important et constant pour la digestion des composants organiques.

La figure 4 indique l'aménagement, dans une surface du conteneur 5, d'une ouverture 15 ou sortie vers l'extérieur pour le biogaz, située au niveau du second compartiment 6b et, par rapport au fond 5a du conteneur 5, à une hauteur H15 se trouvant au-dessus du niveau maximum L1 qui peut être atteint par les premiers fluides 1.

Enfin, l'installation 1, telle que présentée dans les

figures 5 et 6, comprend un couvercle unique 16 pour permettre la fermeture du conteneur 5, avec en son sein au moins deux regards 17, 18, pour la première chambre 6 et la seconde chambre 8.

5 Ces regards 17 et 18 disposent des bouchons d'obturation respectifs 19 et 20.

Ces regards 17 et 18 peuvent être délimités (voir aussi la figure 6) par des bagues ouvertes ou des formes non protégées 30 en saillie au-dessus du niveau du couvercle
10 16.

Les bagues 30, ayant une forme quadrangulaire sur le dessin (à titre d'exemple uniquement), permettent aux regards d'être protégés lors du coulage du béton qui couvrira l'installation et permettra d'y marcher dessus.

15 La présence de ces bagues 30 évite l'habituelle construction temporaire, par les installateurs, de parois séparant les regards, en utilisant un ensemble de plaques de métal, de bois ou de PVC qui peuvent par la suite être retirées, mais qui, si elles restent en
20 place, peuvent céder avec le temps, rendant plus difficile à inspecter la zone où les regards sont situés.

Par conséquent, l'installation 1 décrite fonctionne de la façon suivante :

25 Les premiers fluides 1 ou les eaux noires sont libérés de la canalisation domestique respective dans la première chambre 6 (flèche F1) ; le composant le plus lourd passe à travers le premier compartiment 6a et, par gravité, tombe dans le second compartiment 6b pour le
30 traitement de « digestion » (flèche F7), pendant que les fluides en partie séparés ou traités commencent à

s'écouler dans le premier tuyau et entrent dans la troisième chambre 9 pour être mélangés et décantés (voir flèche F1a).

5 Les seconds fluides 2 ou les eaux grises sont à leur tour libérés de la canalisation domestique respective dans la seconde chambre 8 (voir flèche F2) où les substances huileuses, graisseuses et moussantes sont séparées, ces dernières restant en flottation dans la partie supérieure de la seconde chambre 8, alors que le
10 fluide traité démarre, à partir du fond, à s'écouler dans le second tuyau et à entrer dans la troisième chambre 9 (voir flèche F2a) où il se mélange avec les fluides en provenance de la première chambre 6.

À ce moment là, les fluides mélangés 1a et 2a commencent
15 à s'écouler dans le troisième tuyau et ressortent par l'ouverture 9c, s'écoulant dans la canalisation principale (flèche F10).

Par conséquent, une installation de traitement de fluides structurée de la sorte réalise les objectifs
20 prédéfinis grâce à la présence d'un unique conteneur qui, en raison de la présence des trois chambres, permet le traitement de deux types de fluides sans risquer de les mélanger.

La présence d'un conteneur unique pour les deux fluides
25 permet une réduction des temps d'installation et des coûts (en partie grâce au fait que moins de composants accessoires sont nécessaires), ainsi que des dimensions globales du bassin d'épuration proche des foyers.

La possibilité d'utiliser la chaleur à partir des eaux
30 grises entrant dans la seconde chambre permet aussi l'amélioration et l'accélération de la fermentation des

composants organiques des eaux noires, tout en réduisant les temps de traitement.

La proximité des chambres de traitement facilite aussi de manière significative les méthodes d'inspection et de nettoyage de ces dernières, tout en réduisant les temps d'intervention.

L'invention décrite ci-dessus est prévue pour des applications industrielles et peut être modifiée et adaptée de différentes manières sans pour autant s'éloigner de l'étendue du concept inventif. De plus, tous les détails de l'invention peuvent être substitués par des éléments techniques équivalents.

15



REVENDEICATIONS

1. Installation de traitement de fluides, en particulier pour les fluides (1, 2) provenant de canalisations domestiques (3, 4), caractérisée en ce qu'elle comprend un élément unique ou conteneur (5), qui peut être enterré, divisé en au moins :
- une première chambre (6) divisée en un premier compartiment (6a) destiné à recevoir les premiers fluides (1) ou eaux noires, comprenant une ouverture au fond (7) permettant au composants lourds de tomber dans un second compartiment de traitement (6b) constitué par la zone inférieure du conteneur (5) ;
 - une seconde chambre (8) destinée à recevoir et à traiter les seconds fluides (2) ou eaux grises, la seconde chambre étant séparée des deux compartiments (6a, 6b) de la première chambre (6), et étant positionnée au-dessus du second compartiment (6b), la seconde chambre (8) comprenant des parois (8a, 8b) qui donnent sur le second compartiment (6b), de sorte qu'elle soit en partie immergée dans les premiers fluides (1) ;
 - une troisième chambre (9) pour mélanger et évacuer les fluides traités (1a, 2a), positionnée entre la première chambre (6) et la seconde chambre (8) et reliée à ces dernières par des ouvertures respectives (9a, 9b) menant à la troisième chambre (9) en différents points ; la troisième chambre (9) comprenant une ouverture unique (9c) permettant le drainage vers l'extérieur du conteneur (5) et reliée à un unique tuyau de drainage de fluides (10).
2. Installation selon la revendication 1, caractérisée en ce que au moins la seconde chambre (8) comprend une



pluralité de premiers orifices (12) permettant le passage des vapeurs dans au moins une de ses parois (8a) et à une hauteur (H12) située au-dessus du niveau maximum (H1) qui peut être atteint par les deux fluides
5 présents dans la première chambre (6) et la seconde chambre (8), la hauteur étant définie par rapport au fond (5a) du conteneur (5).

3. Installation selon la revendication 1, caractérisée en ce que le premier compartiment (6a) dans une de ses
10 parois internes (6g) située à l'opposé de la seconde chambre (8), comprend une pluralité de seconds orifices passants (12a) réalisés à une hauteur (H12) située au-dessus du niveau maximum (H1) qui peut être atteint par les deux fluides présents dans la première chambre (6)
15 et la seconde chambre (8), la hauteur étant définie par rapport au fond (5a) du conteneur (5), permettant ainsi aux vapeurs de quitter la seconde chambre (8) pour s'écouler ensemble vers la première chambre (6).

4. Installation selon la revendication 1, caractérisée
20 en ce que la troisième chambre (9) comprend l'ouverture (9c) permettant l'évacuation des fluides traités et mélangés (1a, 2a) sur un de ses côtés et à une hauteur (H9c) définie par rapport au fond (5a) du conteneur (5), de sorte qu'elle garde le niveau maximum (L9) pouvant
25 être atteint par les fluides traités et mélangés (1a, 2a) dans la troisième chambre (9) en dessous du niveau maximum (H1) qui peut être atteint par les deux fluides (1, 2) dans la première chambre (6) et la seconde chambre (8) ; le niveau (L9) des fluides traités et
30 mélangés (1a, 2a) étant déterminé par la position de l'ouverture de drainage (9c) dans la troisième chambre

(9).

5. Installation selon la revendication 1, caractérisée en ce que la première chambre (6) comprend un premier tuyau de filtration (13) destiné à l'évacuation des premiers fluides (1) vers la troisième chambre (9) situé dans le second compartiment (6b) et fixé à la paroi de la troisième chambre (9) ; le premier tuyau (13) comprenant une entrée (13a) à une hauteur (H13), définie par rapport au fond (5a) du conteneur (5), située au-dessus de la hauteur (H7) de l'ouverture (7) du premier compartiment (6a).

6. Installation selon la revendication 1, caractérisée en ce que la seconde chambre (8) comprend un second tuyau de filtration (14) destiné à l'évacuation des seconds fluides (2) vers la troisième chambre (9) et solidaire d'une paroi de la seconde chambre (8) jouxtant la troisième chambre (9) ; le second tuyau (14) ayant son entrée (14a) pour les seconds fluides (2) située à proximité du fond de la seconde chambre (8).

7. Installation selon la revendication 1, caractérisée en ce que la paroi de fond (6f) du premier compartiment (6a) est orientée vers le fond (5a) du conteneur (5), formant une trémie pour le drainage des premiers fluides (1), c'est-à-dire, les composants les plus lourds, vers l'ouverture (7).

8. Installation selon la revendication 1, caractérisée en ce que la profondeur (S9) de la troisième chambre (9), correspondant à l'extrémité supérieure (5b) ou au sommet du conteneur (5), est égale à la profondeur (S8) de la seconde chambre (8).

9. Installation selon la revendication 1, caractérisée

en ce que la troisième chambre (9) comprend un troisième tuyau (21) avec son entrée (21a) située près du fond de la troisième chambre (9), destiné à séparer et/ou à arrêter toute substance flottante encore présente dans les fluides entrants.

5
10. Installation selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend un couvercle unique (16) destiné à la fermeture du conteneur (5), avec en son sein au moins deux regards (17, 18) pour la première chambre (6) et la
10 seconde chambre (8) ; les regards (17, 18) disposant des bouchons d'obturation respectifs (19, 20) et chacun étant délimités sur le périmètre externe par des bagues ouvertes ou formes non protégées (30) en saillie verticalement à partir du niveau du couvercle (16).



1/4

FIG.1

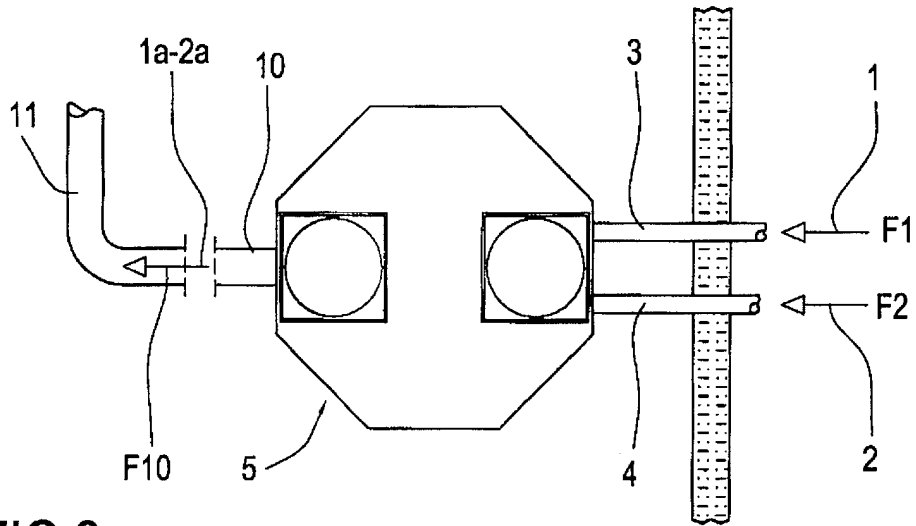
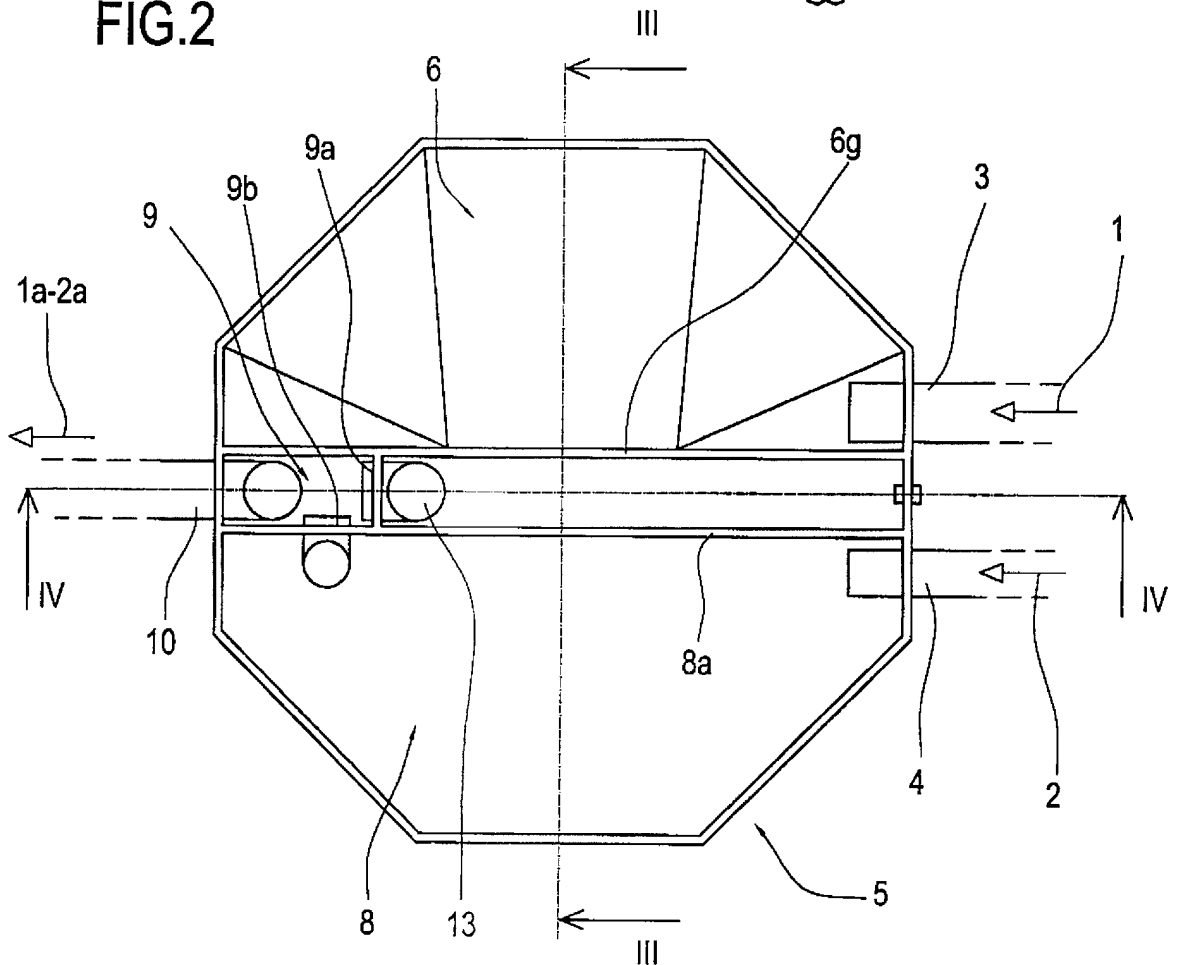


FIG.2



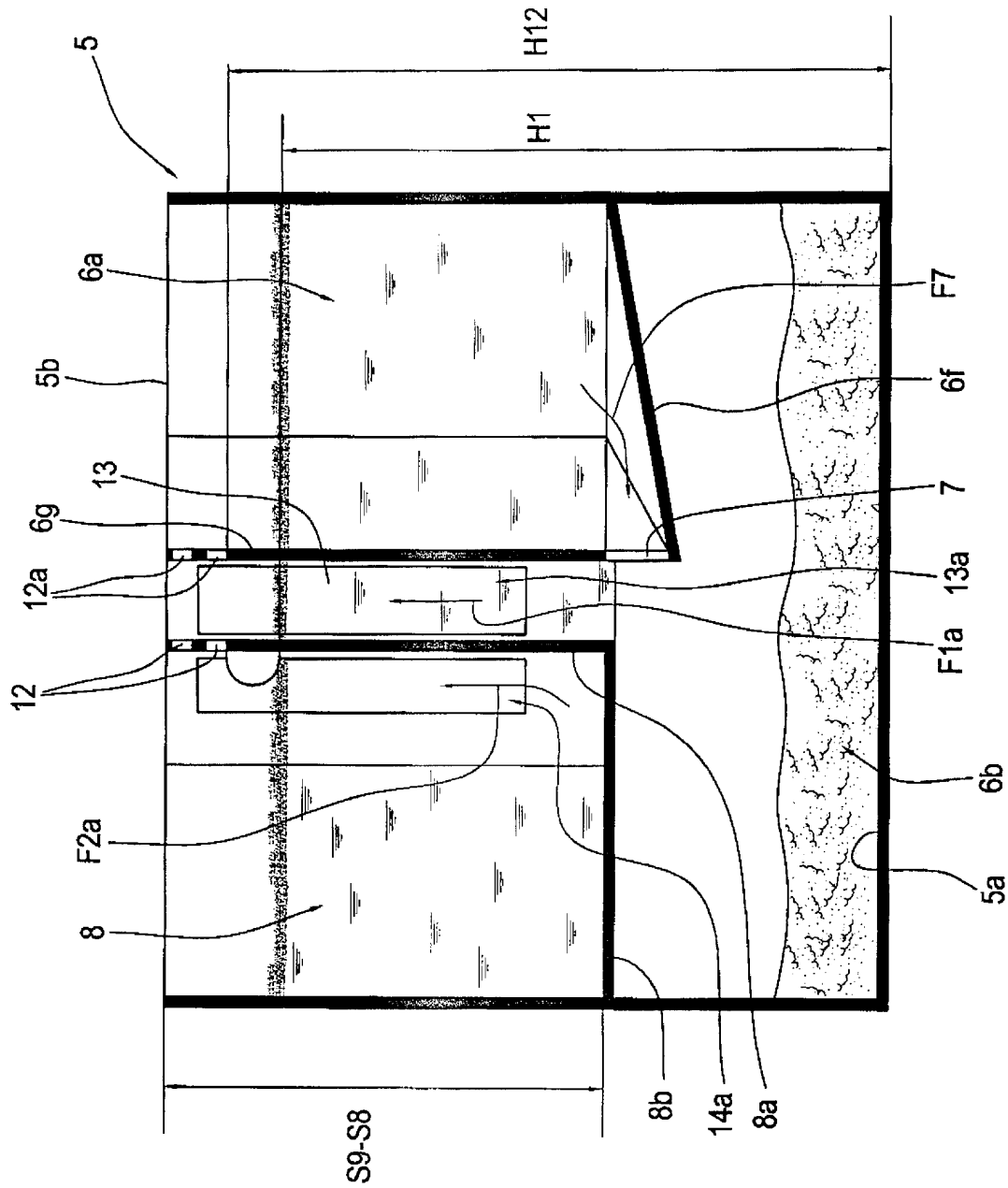
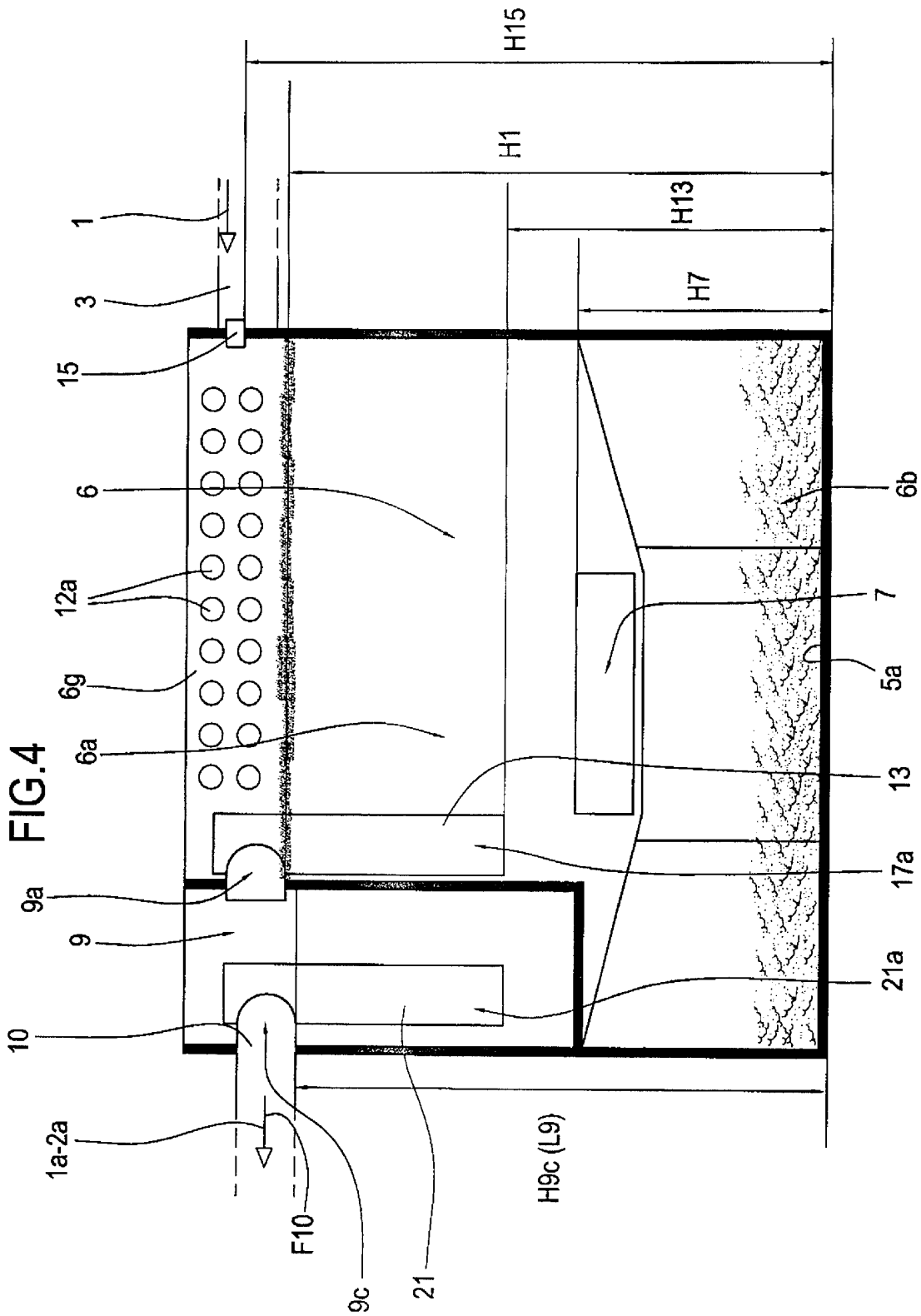


FIG.3

D

3/4



Q

FIG.6

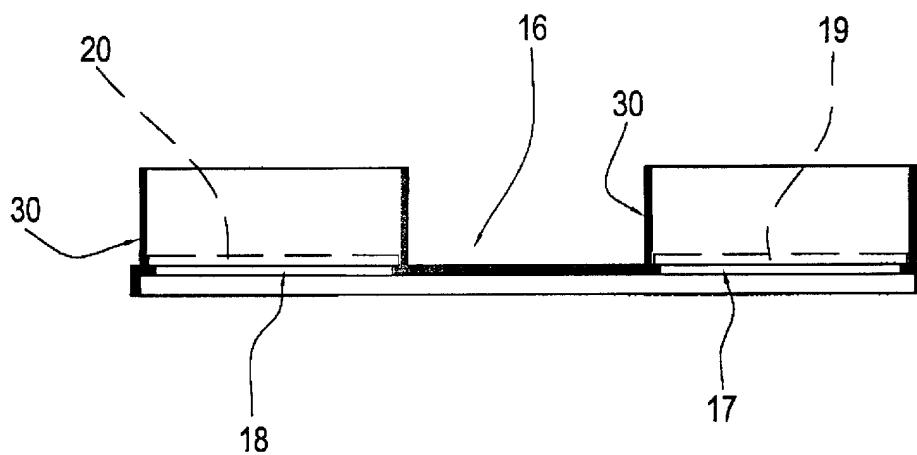
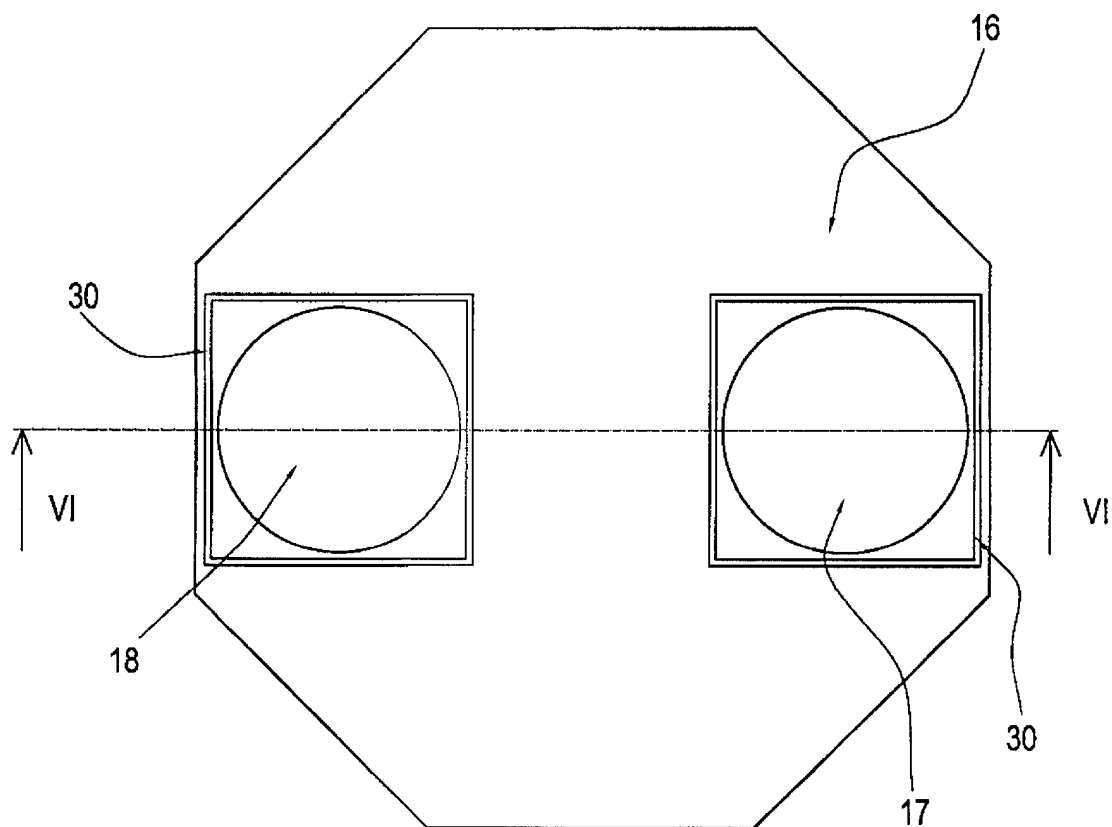


FIG.5



9